Plus dâ??une attaque israÃ©lienne par jour Ã Gaza en septembre

Description

Ben White â?? vendredi 24 Octobre 2014

0clip_image002

Depuis le cessez-le-feu qui a mis fin aux 50 jours de bombardements israÃ©liens de Gaza, les dÃ©fenseurs des droits humains ont accusÃ© IsraÃ«l de violations rÃ©guliÃ¨res des termes de lâ??accord qui a mis fin aux hostilitÃ©s

Deux mois aprÃ¨s le cessez-le-feu qui a mis un terme aux 50 jours de bombardements de Gaza, les dÃ©fenseurs des droits humains ont accusÃ© IsraÃ«l de violations rÃ©guliÃ¨res des termes de lâ??accord qui a mis fin aux hostilitÃ©s.

Le centre Palestinien pour les Droits de lâ??Homme (PCHR) a publiÃ© des donnÃ©es dÃ©taillant les attaques rÃ©pÃ©tÃ©es au cours du mois de septembre sur des civils palestiniens dans la soi disant Â« zone tampon Â» de Gaza, ou zones Ã accÃ¨s limitÃ© (ARA).

On compte 18 tirs parmi les attaques des forces navales israÃ©liennes et quatre autres incidents au cours desquels des pÃªcheurs ont Ã©tÃ© poursuivis et arrÃªtÃ©s. Le 17 septembre, un pÃªcheur de 69 ans a Ã©tÃ© touchÃ© Ã la jambe tandis quâ??il travaillait avec ses fils Ã 200m de la limite maritime.

Selon les termes de lâ??accord de cessez-le-feu, les pÃªcheurs palestiniens devaient Ãªtre autorisÃ©s Ã travailler jusquâ??Ã 6 miles marins du rivage (les accords dâ??Oslo avaient dÃ©fini lâ??aire maritime de Gaza Ã 20 miles marins). Mais, selon le PCHR, toutes les attaques observÃ©es en septembre Â« ont eu lieu Ã lâ??intÃ©rieur de la limite des 6 miles marins Â».

Pas plus tard que ce mercredi (22 octobre), les forces navales israÃ©liennes ont arrÃªtÃ© sept pÃªcheurs au large de la cÃ´te nord de Gaza, prÃ©tendant quâ??ils Ã©taient allÃ©s au-delÃ de la limite des six miles marins imposÃ©e par le blocus israÃ©lien. La marine a lancÃ© des tirs dâ??avertissement et des balles mÃ©talliques enrobÃ©es de caoutchouc qui ont blessÃ© un des pÃªcheurs.

Selon le PCHR, en plus des attaques en mer, le mois de septembre a aussi vu 13 attaques de lâ??armÃ©e israÃ©lienne Ã proximitÃ© de la barriÃ¨re frontaliÃ¨re, avec des tirs et deux incursions terrestres. Le 28 septembre, par exemple, lâ??armÃ©e israÃ©lienne a tirÃ© sur un Palestinien et lâ??a blessÃ© au nord de Beit Lahia.

IsraÃ«l a crÃ©Ã© la Â« zone tampon Â» dans la bande de Gaza aprÃ¨s avoir redÃ©ployÃ© ses forces en 2005 (le Â« dÃ©sengagement Â» de la bande de Gaza), Ã©tablissant ainsi une zone interdite dâ??accÃ¨s contrÃ´lÃ©e par un dispositif de tir. Ainsi que le dÃ©crit le PCHR :

Â« EmpÃªcher les Palestiniens dâ??accÃ©der Ã leurs terres et Ã leurs zones de pÃªche viole de nombreuses dispositions du droit international humanitaire, notamment le droit au travail, le droit Ã un niveau de vie dÃ©cent et le droit au niveau le plus Ã©levÃ© de la santÃ©. ContrÃ´ler la Â« zone tampon Â» par des tirs revient souvent, entre autres, Ã viser directement des civils et/ou Ã des attaques indistinctes, Ã©lÃ©ments qui constituent tous deux des crimes de guerre Â».

Les actions militaires israÃ©liennes dans la Â« zone tampon Â» de la ligne de sÃ©paration, comme celles effectuÃ©es sur le rivage de Gaza, se montent Ã un total de 35 attaques de lâ??armÃ©e israÃ©lienne au cours du seul mois de septembre, soit plus dâ??un incident par jour en moyenne.

Depuis la fin de lâ??opÃ©ration Â« barriÃ¨re protectrice Â», les factions palestiniennes de Gaza nâ??ont pas lancÃ© une seule roquette en deux mois ; il nâ??a Ã©tÃ© rapportÃ© quâ??un seul tir de mortier tirÃ© depuis Gaza ayant atterri en IsraÃ«l le 16 septembre. Le Hamas a niÃ© tout rapport avec ce tir de mortier et aucun autre groupe nâ??en revendique la responsabilitÃ©.

Il y a un prÃ©cÃ©dent. Au cours des trois premiers mois aprÃ¨s lâ??opÃ©ration Â« pilier de dÃ©fense Â» de novembre 2012, il y a eu plus de 100 incidents en tirs de lâ??armÃ©e israÃ©lienne, incursions Ã travers la limite frontaliÃ¨re, ou attaques de pÃªcheurs. Ces attaques ont causÃ© la mort de 4 personnes et en ont blessÃ© 91. Pendant la mÃªme pÃ©riode, aucune roquette nâ??a Ã©tÃ© lancÃ©e, seuls deux tirs de mortier ont Ã©tÃ© effectuÃ©s depuis la bande de Gaza vers IsraÃ«l. Maintenant nous avons un autre exemple de la dÃ©finition israÃ©lienne dâ??une Â« pÃ©riode de calme Â».

Traduction SF pour lâ??Agence Media Palestine

Source: Middle East Monitor

date crÃ©Ã©e
2014/10/31